

# Annexes

## Liste des avis techniques rendus par le Parc en 2017

Projet	Localisation	Porteur et procédure	Avis technique
Diagnostic pour le plan de gestion de l'îlot Mtsamboro	îlot Mtsamboro	Conservatoire du Littoral	<p><b>Avis technique sur le diagnostic rendu à la réunion du COPIL le 05/01/17 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indispensable d'obtenir les données du Conseil Départemental sur les sites de ponte des tortues marines pour compléter le diagnostic ;</li> <li>• Importance de la tortue imbriquée en danger d'extinction sur la liste rouge IUCN ;</li> <li>• Présence d'une nurserie de requins pointe noire près de l'îlot Choizil ;</li> <li>• Besoin de données plus précises sur la fréquentation de l'îlot par les villageois, les touristes et pour la fête de Fatiha.</li> </ul>
Plan de prévention des risques naturels de la commune de Bandraboua, Chiconi, M'Tsamboro, Sada et Koungou	Communes de Bandraboua, Chiconi, M'Tsamboro, Sada et Koungou	Communes via la DEAL	<p><b>Avis technique émis le 16/01/17</b> <b>Favorable</b> avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proscrire ou encadrer toute activité ou construction susceptible de provoquer une pollution ou un apport de sédiments dans le milieu marin susceptibles d'impacter les espèces et habitats marins ou la qualité des eaux marines.</li> <li>• Assurer une protection la plus élevée possible aux mangroves et arrières-mangroves, en interdisant toute construction ou activité entravant leur rôle régulateur en tant que zones humides.</li> </ul>
Campagne BIOMAGLO sur la faune benthique profonde du 21/01/17 au 10/02/17	Bancs de la Zélée et du Geysier, les Glorieuses, Mayotte	MNHM Campagne scientifique en mer	<p><b>Avis technique émis le 17/01/17</b> <b>Favorable</b></p>
Suivi des rejets en mer de la station d'épuration Baobab	Mamoudzou Sud, Cavani	SIEAM via la DEAL	<p><b>Avis technique émis le 03/02/17</b> <b>Favorable</b> avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• choisir la densité des crabes comme indicateur de suivi mangrove,</li> <li>• effectuer le suivi des rejets à la fois en saison sèche et en saison humide,</li> <li>• utiliser des échantillonneurs passifs pour le suivi des micro-polluants,</li> <li>• concernant les volets optionnels choisir la 2ème option : suivi courantologique en saison des pluies.</li> </ul>
Préconisations pour une gestion durable de l'îlot Mtsamboro	îlot Mtsamboro	Conservatoire du Littoral	<p><b>Avis technique émis le 06/02/17 contenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un rappel des objectifs du plan de gestion et de la carte des vocations ;</li> <li>• des préconisations détaillées d'ordre stratégique et opérationnel (notamment préserver les tortues, maintenir une bonne qualité de l'eau, minimiser les rejets de sédiments, assurer une présence permanente, encadrer le développement touristique, désigner un gestionnaire).</li> </ul>

Projet	Localisation	Porteur et procédure	Avis technique
STEP de Koungou, phase 1 zone de rejet végétalisée	Commune de Koungou	SIEAM Déclaration Loi sur l'eau	<p><b>Avis technique émis le 08/03/17</b>  <b>Favorable</b> avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en oeuvre la phase 2 (rejet dans le lagon via émissaire) le plus tôt possible afin que la zone d'épandage végétalisée reste bien une solution temporaire jusqu'en 2020.</li> <li>• Suivre la qualité de l'eau et des sédiments avant, pendant et après les travaux afin de s'assurer que les rejets pendant la phase 1 ne détériorent pas la qualité de l'eau (préconisations détaillées concernant les suivis à réaliser).</li> <li>• Etudier dès maintenant l'emplacement du futur émissaire afin d'éviter de détruire des récifs coralliens.</li> </ul>
Diagnostic Schéma d'aménagement régional (SAR) et Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM)	Mayotte	Conseil départemental	<p><b>Avis technique émis le 30/03/17</b>  Nécessité d'une consultation officielle du conseil de gestion sur la version finalisée du projet de SMVM.</p> <p>Documents fournis : liste des publications utiles à l'actualisation du diagnostic, annexe sur la prise en compte de l'avis du conseil de gestion du 13/12/2013, annexe avec remarques détaillées.</p> <p><u>Avis sur le diagnostic du SAR :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser la section Pêche et aquaculture, dans le contexte RUP.</li> <li>• Ajouter un chapitre sur les apports terrigènes dans le lagon liés à l'érosion (envasement)</li> <li>• Prendre en compte les effets du changement climatique</li> <li>• Ajouter un chapitre détaillant les projets d'aménagement (port, points de débarquement, stations d'épuration...)</li> </ul> <p><u>Avis sur le diagnostic du SMVM :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mentionner la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), la Politique Commune de la Pêche (PCP) et la Stratégie nationale pour la mer et le littoral.</li> <li>• <b>Actualiser et compléter les parties sur la pêche, l'aquaculture et le tourisme.</b></li> <li>• Ajouter la définition des zones de la carte des vocations du Parc.</li> <li>• Développer la synthèse des enjeux du littoral, notamment sur pêche, aquaculture, protection du milieu marin, valeur socio-économique des récifs coralliens, mangroves et herbiers de Mayotte (protection contre les inondations, tourisme, etc).</li> <li>• Aborder l'ensemble des changements globaux dans le chapitre sur les pressions globales (changement climatique, acidification, phénomènes climatiques extrêmes).</li> <li>• Assurer la cohérence avec la Stratégie maritime de bassin (SMB) et la Stratégie de création d'aires protégées (SCAP) en cours d'élaboration.</li> </ul>

Projet	Localisation	Porteur et procédure	Avis technique
Cadrage préalable de l'étude d'impact pour le barrage de l'Ourovéni	Communes de Tsingoni et Chiconi	SIEAM Loi sur l'eau	<b>Avis technique émis le 31/03/17</b> Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte de manière approfondie les effets sur le milieu marin dans l'étude d'impact.</li> <li>• Justifier le débit assurant le maintien de la fonctionnalité des écosystèmes en aval.</li> <li>• Préciser les effets sur l'évolution de la mangrove et du littoral (cordon sableux de la baie de Tsingoni).</li> <li>• Faire réaliser par un expert mangrove les inventaires dans la mangrove et l'évaluation des impacts sur la mangrove.</li> <li>• Contacter le Parc pour échanger sur les besoins éventuels d'études complémentaires sur le milieu marin.</li> <li>• <b>Etablir un</b> calendrier pour anticiper une réunion du bureau ou du conseil de gestion pour rendre un avis une fois le dossier déposé.</li> </ul>
STEP Mamoudzou Sud – Tranche 1	Commune de Mamoudzou, Tsoundzou 1	SIEAM Déclaration Loi sur l'eau	<b>Avis technique émis le 14/04/17</b> <b>Favorable</b> avec préconisations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin d'éviter une détérioration de la qualité de l'eau de la rivière Kwalé et des eaux de baignade, mettre en place un système de diffusion des rejets avant 2025.</li> <li>• En cas d'impact avéré sur le milieu, modifier le point de rejet pour une meilleure diffusion des effluents, voire prévoir un émissaire dans le lagon avant 2025 si besoin, pour éviter un risque d'eutrophisation à l'embouchure de la rivière Kwalé.</li> <li>• Afin d'évaluer l'impact de la station d'épuration sur la qualité des eaux littorales, mettre en place des suivis trimestriels, réalisés en saison sèche, pendant les 5 premières années pour les suivis physico-chimiques et les nutriments afin de déceler au plus tôt un développement de l'eutrophisation.</li> </ul>
Addendum STEP de Koun-gou, phase I zone de rejet végétalisée	Commune de Koun-gou	SIEAM Déclaration Loi sur l'eau	<b>Avis technique émis le 13/06/17</b> <b>Favorable</b> avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eviter les travaux impactant le sol pendant la saison des pluies ou éviter la dispersion des matières terri-gènes dans l'environnement.</li> <li>• <b>Ouvrer pour que</b> la phase 1 soit la plus provisoire possible, déclencher la phase 2 dès que la capacité de charge est suffisante.</li> <li>• Encadrer le calendrier du projet : autorisation provisoire de rejet par épandage jusqu'à 6000 Ehm maximum, remise de l'étude sur l'émissaire un an après la mise en œuvre de la première STEP.</li> <li>• <b>Effectuer des</b> suivis de la qualité de l'eau tous les ans pendant les 5 premières années (préconisations détaillées du Parc pour la fréquence et les paramètres des suivis).</li> </ul>
Régate le 24 juin 2017	Port de Mamoudzou-Dzaoudzi	Association des croiseurs hauturiers de Mayotte (ACHM) Autorisation de manifestation nautique instruite par la DMSOI	<b>Avis technique émis le 14/06/17</b> <b>Favorable</b>

Projet	Localisation	Porteur et procédure	Avis technique
Avis schéma régional de développement de l'aquaculture de Mayotte (SRDAM) pour CMUB	Périmètre du Parc naturel marin	Demande de la DMSOI, secrétaire du CMUB	<b>Avis visé de la présidente du 25/08/2017</b> <b>Favorable</b> , conformément à l'avis du conseil de gestion du 27 février 2015, dont les préconisations ont été prises en compte.
STEP Hagnoundrou Moinatindri	Hagnoundrou	Commune de Boueni Instruction DEAL/Police de l'eau	<b>Avis technique du 8/9/2017</b> <b>Favorable</b> avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traiter les remblais</li> <li>• Planifier la saisonnalité (hors saison des pluies) et les installations de chantier (merlonnage, aires étanche d'entretien des engins, décantations des eaux pluviales, ..) des travaux pour minimiser les apports de MES et de polluants dans le lagon</li> <li>• Préciser l'analyse des incidences du fonctionnement de la STEP sur les lagon (récifs, qualité des eaux) et les usages (pêche traditionnelle et baignade) et proposer les mesures d'évitement et de compensation adaptées.</li> <li>• Analyser l'incidence de l'installation et du fonctionnement des postes de refoulement et proposer des mesures de gestion des dysfonctionnements.</li> </ul>
Echantillonnage poisson mangrove EI Orouvéni	Tsingoni	Maître d'ouvrage : SIEAM Instructeur : DMSOI	<b>Avis technique rendu le 10/09/2017 par mail</b> <b>Favorable</b> avec les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats des inventaires (rapports d'études) seront communiqués au Parc à la fin de l'étude.</li> <li>• Des agents du Parc seront associés aux phases de terrain dans la mesure du possible et de leurs disponibilités.</li> <li>• L'étude sera complétée par un inventaire macro-invertébrés.</li> </ul>
Régate le 23 septembre 2017	Port de Mamoudzou-Dzaoudzi	Association des croiseurs hauturiers de Mayotte (ACHM) Autorisation de manifestation nautique instruite par la DMSOI	<b>Avis technique émis le 14/09/17</b> <b>Favorable</b>
Modification Plan local d'urbanisation de Dembéni	Dembéni	Instruction CADEMA	<b>Avis technique émis le 30/10/2017</b> <b>Sans avis</b> car modification minimales de règles de constructions sans lien avec les enjeux du Parc.
Avis sur la Stratégie local de gestion des risques d'inondation (SLGRI)	Ensemble du territoire de Mayotte	Elaboration DEAL	<b>Avis technique émis le 13/12/2017 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la prise en compte des zones humides en général et de la mangrove et des récifs en particulier, au regard de leur rôle atténuateur en terme d'inondation.</li> <li>• Prévoir également la prise en compte des incidences des inondations sur ces infrastructures naturelles et leur remise en état pour maintenir leur rôle.</li> </ul>
Emissaire STEP PT	Petite terre	DEAL Police de l'eau	<b>Avis technique émis le 14/12/2017 :</b> Attente des études adaptées pour compléter cette première évaluation succincte d'une seule solution qui doit croisée avec d'autres hypothèses de sites et de techniques.